



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Courrier arrivé le

17 OCT. 2023

D.M.L. 83

**Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine du Var**

Toulon, le 11 octobre 2023

Affaire suivie par :

Sandra JOIGNEAU

Tél. 04.94.31.59.95

sandra.joigneau@culture.gouv.fr

L'architecte des bâtiments de France

à

PREFCETURE

DDTM du VAR

Service Mer et Littoral

CS31209

83070 TOULON cedex

Objet : FREJUS Concession de la plage de Saint Aygulf

Réf : UDAP83/SJ/MD/ 133

Vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de renouvellement de la concession de la plage de Saint-Aygulf sur la commune de Frejus.

Le projet est situé, en partie, dans le périmètre de protection du Site Archéologique de la Ferme Perroud protégée au titre des monuments historiques (arrêté du 5 septembre 1996).

Conformément à l'article R.2124-26 du CGPPP relatif aux concessions de plage, vous sollicitez mon avis.

Après examen du dossier, j'é mets un avis favorable.

Sandra JOIGNEAU
Architecte des bâtiments de France

UDAP DU VAR

449 avenue de la Mitre – 83 000 TOULON

Téléphone : 04 . 94 . 31 . 59 . 95

udap.var@culture.gouv.fr

C1 Données Internes